



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



17143302

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **28 SEP. 2017**

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0810.993.541

Dénomination

(en entier) : **LES GENS D'AIR**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Capitaine Aviateur Jacquet 44 - 5020 Suarlée

Objet de l'acte : DEMISSIONS - NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2017 :

"L'assemblée prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- La démission à dater de ce jour comme membre effectif de l'ASBL de :

- Madame Martine UYTENDAELE;
- Monsieur Alain BERTRAND;
- Monsieur Karl AUTRIQUE.

- La nomination à dater de ce jour comme nouveaux membres effectifs de :

- Madame Vanina ICKX;
- Monsieur Olivier de SPOELBERCH;
- Monsieur Benjamin de BROQUEVILLE.

- La démission à dater de ce jour des mandats d'administrateurs de :

- Madame Martine UYTENDAELE;
- Monsieur Alain BERTRAND;
- Monsieur Karl AUTRIQUE.

Il leur est donné pleine et entière décharge pour la gestion jusqu'à la date de leur démission.

- La nomination à dater de ce jour de 3 nouveaux administrateurs, à savoir :

- Madame Vanina ICKX;
- Monsieur Olivier de SPOELBERCH;
- Monsieur Benjamin de BROQUEVILLE.

L'Assemblée désigne en qualité de :

- Trésorier : Madame Vanina ICKX;
- Président : Monsieur Olivier de SPOELBERCH;
- Secrétaire et délégué à la gestion journalière : Monsieur Benjamin de BROQUEVILLE."

Benjamin de BROQUEVILLE,
Secrétaire et délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature